

LES NOTES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

N°13 - FÉVRIER 2019

L'absentéisme des élèves dans les collèges et les lycées

Denis MEURET, professeur en sciences de l'éducation
émérite, université de Bourgogne, IREDU.

.....

Président :
Laurent MUCCHIELLI

Membres :
Annabelle ALLOUCH
Claude AZÉMA
Stéphanie CLERC CONAN
Laurence DE COCK
André LEGRAND
Denis MEURET
Benjamin MOIGNARD
Olivier REY
Anne-Marie VAILLÉ
Philippe WATRELOT

Le contrat implicite qui lie les parents et l'école stipule, d'un côté, que l'école fait de son mieux pour faire apprendre les élèves et, de l'autre, que les parents font de leur mieux pour que leurs enfants se comportent à l'école de façon à pouvoir apprendre et à ne pas gêner l'apprentissage des autres. Dans ce deuxième volet du contrat, depuis longtemps, le fait que les élèves soient tout simplement présents à l'école tient une place importante. Nous avons tous lu comment, au début du XX^e siècle, les instituteurs devaient se battre pour attirer à l'école des enfants que leurs parents préféraient employer aux travaux des champs. Même aujourd'hui, certains parents peuvent se demander si sécher les cours est si grave que cela. « Faire l'école buissonnière » a longtemps été considéré avec indulgence : après tout, on pouvait apprendre aussi hors de l'école...

Cependant, pour les administrations de l'éducation, dans tous les pays du monde, l'absentéisme est un fléau qui doit être combattu. En voici un exemple : depuis 2015, aux Etats-Unis, les Etats fédérés sont requis par une loi fédérale de mesurer la qualité de leurs écoles par cinq indicateurs, quatre sur les performances académiques des élèves, et un cinquième, à leur choix, sur une dimension « non académique ». Or, sur les 50 Etats, 36 ont adopté « l'absentéisme chronique des élèves » comme cinquième indicateur (Jordan, W. & Miller, R., 2017). En voici un autre : PISA¹ interroge les chefs d'établissement sur ce qui, dans leur établissement, gêne le plus l'apprentissage des élèves : leur absentéisme est un des deux facteurs qui est le plus souvent cité (p. 80).

De fait, on observe dans les 72 pays qui ont mis en œuvre PISA 2015, comme on s'y attend, que les élèves absentéistes sont plus faibles que les autres, sans doute à la fois parce que les élèves faibles se plaisent moins à l'école, sèchent donc les cours plus souvent et parce que l'on n'apprend pas quand on est absent. PISA ne permet pas de choisir entre ces deux explications, mais le rapport de l'OCDE cite plusieurs recherches qui, elles, montrent qu'il y a bien un effet négatif de l'absentéisme sur la scolarité (il augmente le risque de « décrocher » de l'école) et sur divers risques sociaux, comme d'avoir un travail mal payé ou une grossesse non désirée (p. 81).

PISA 2015 a porté surtout sur les sciences. En France, en sciences, les élèves qui ont répondu avoir séché au moins une journée au cours des deux semaines précédentes ont un score de 70 points inférieur aux autres élèves, soit, selon l'échelle de PISA, ce qu'on apprend en un peu moins de deux années. Cet écart est plus fort en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE (-45) mais il est

(1) Sur ce qu'est PISA (le Programme International de Suivi des Acquis des élèves, mis en œuvre depuis 2000 sous l'égide de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique, qui regroupe 36 pays)), on peut se référer à la note n°2 du conseil scientifique de la FCPE, *La mauvaise discipline dans les classes françaises et autres résultats de PISA 2015*, Denis Meuret, mars 2017.

Fédération des conseils
de parents d'élèves
des écoles publiques

108-110 avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11
Tél : 01.43.57.16.16.

Mail : fcpe@fcpe.asso.fr
Directrice de publication :
Carla Dugault.

ISSN 2554-7720



encore plus fort dans d'autres pays, dont la Corée et le Japon (p. 307)².

Pour une part, cet écart s'explique par le fait que les élèves absents sont plus souvent des élèves socialement défavorisés, dont les performances sont souvent (bien sûr, pas toujours) moins bonnes que celles des autres élèves. A milieu social égal, en France, les élèves absents ont un score de sciences inférieur de 36 points à celui des autres élèves, à peu près comme dans la moyenne des pays de l'OCDE (p. 307).

En outre, l'absentéisme d'un élève a des conséquences sur les autres élèves. On observe dans PISA que l'indiscipline est plus grande dans les classes où l'absentéisme est plus fréquent. D'une part, l'enseignant doit consacrer du temps à remettre à niveau l'élève qui a été absent, ce qui perturbe le rythme de l'apprentissage de tous ; d'autre part, les élèves qui ne sont pas absents peuvent éprouver du ressentiment envers ceux qui le sont souvent, ou, au contraire, vouloir les imiter (p. 81).

Les effets délétères de l'absentéisme sur l'apprentissage des élèves et sur leur scolarité nous incitent à en prendre la mesure : combien d'élèves sont-ils concernés ? Dans quels établissements sont-ils ? Qui sont-ils ?

■ Fréquence de l'absentéisme

Il arrive à tous les élèves de manquer l'école un jour ou l'autre. A partir de combien d'absences peut-on parler d'absentéisme ? Faut-il prendre en compte seulement les absences inexcusées ?

Selon une enquête du ministère de l'Education nationale, en 2015-2016, 4,5 % des élèves du second degré public ont été absents, de façon injustifiée, au moins quatre demi-journées par mois. Cet absentéisme est bien plus fréquent en lycée professionnel (13,8% des élèves) qu'en lycée général et technologique (5,1 %) et qu'en collège (2,8 %). Surtout, il se concentre dans un relativement petit nombre d'établissements puisque les 10% des établissements les plus touchés concentrent la moitié des élèves absents. Du fait de leurs absences, excusées ou non, les élèves perdent 6,4 % des heures d'enseignement qu'ils devraient recevoir. Cependant, ce pourcentage tombe à 1,4 si l'on ne prend en compte que les absences non autorisées.

Les absences autorisées sont donc l'essentiel des absences, ce qui intrigue et appellerait des investigations supplémentaires³.

Le ministère calcule aussi un taux « d'absentéisme lourd » (au moins dix demi-journées d'absence injustifiées par mois). Cet absentéisme est le fait de seulement 1 % des élèves, mais de 3,4 % des élèves de lycée professionnel (MEN DEPP, 2017).

PISA, lui, demande aux élèves combien de journées d'école ils ont « séché » au cours des deux semaines précédant l'évaluation. On peut donc considérer que PISA prend en compte, comme la DEPP, seulement les absences non excusées.

En France, parmi les élèves âgés de 15 ans en 2015, 11 % ont déclaré avoir séché au moins une journée de cours durant les deux semaines précédant l'évaluation. C'est moins que dans la moyenne des pays de l'OCDE (20 %). Nos élèves ne sont donc pas spécialement absents, beaucoup moins par exemple que les élèves italiens (53 %), que les élèves des Etats-Unis (37 %) ou du Royaume-Uni (25 %). La France fait même partie des 15 pays sur les 72 de PISA 2015 où cet absentéisme est le plus faible (p. 304).

Cet absentéisme a un peu augmenté depuis la précédente édition de PISA en 2012 (9 %) mais plutôt moins que dans les autres pays de l'OCDE.

Il est un peu plus fort dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé (+4,8 points), cet écart y est un peu plus fort qu'en moyenne dans l'OCDE (+ 2,7 points) (p. 306).

En bref, nos élèves s'absentent en moyenne plutôt moins souvent qu'ailleurs et cela peut être porté à leur crédit, mais aussi à celui de leurs parents et de l'école.

■ Inégalités d'absentéisme

Malheureusement, cet absentéisme relativement faible est distribué dans notre pays de façon plus inégalitaire que dans la plupart des autres, comme d'ailleurs les compétences scolaires elles-mêmes.

D'une part, l'absentéisme se concentre dans un petit nombre d'établissements. La note de la DEPP nous apprend que la moitié des élèves absents est concentrée dans 10 % des établissements. PISA ajoute à ce tableau que la France est un des

(2) Dans cette note, les numéros de page renvoient à OCDE, 2016, PISA 2015 results, volume 2, *Policies and practices for successful schools* que l'on peut trouver sur internet, ainsi que sa version française (Résultats du PISA 2015, volume 2).

(3) Les élèves peuvent être absents parce qu'ils sèchent les cours, mais aussi pour raisons familiales, médicales ou s'ils sont exclus de l'école (cf. la note n°1 du conseil scientifique de la FCPE sur l'importance de ce phénomène, *L'exclusion temporaire au collège : une déscolarisation instituée ?*, Benjamin Moignard, mars 2017). Il serait judicieux que PISA et la DEPP mesurent aussi ces absences.

72 pays PISA où l'absentéisme est le plus concentré dans un petit nombre d'établissements (p. 86).

D'autre part, l'absentéisme présente de fortes inégalités sociales, comme le haut degré de concentration pouvait le faire craindre. Dans presque tous les pays de PISA, l'absentéisme est plus fort dans les établissements qui scolarisent une plus grande proportion d'élèves défavorisés. En moyenne dans l'OCDE, le pourcentage d'élèves absents est 7 points plus élevé dans le quart des établissements le moins « favorisé » que dans le quart le plus « favorisé ». Il arrive assez souvent que cet écart soit faible (3 points au Japon, 3,4 points en Suède, par exemple) ; en revanche, il est de 15,4 points en France. Il est plus important dans un seul pays de l'OCDE, l'Italie (p. 305). Sans doute, beaucoup de ces établissements « défavorisés » sont-ils ces lycées professionnels où la note de la

DEPP nous a appris que l'absentéisme est particulièrement fréquent.

On sait que les inégalités sociales de performance scolaire sont particulièrement fortes en France (OCDE, 2016b, p. 402). Si, comme on a de bonnes raisons de le penser, l'absentéisme nuit aux apprentissages, cette concentration des absents dans les établissements « défavorisés » contribue sans nul doute à cette inégalité. Les parents dont les enfants sont dans ces établissements ont de bonnes raisons pour soutenir ce qui peut y être entrepris pour lutter contre l'absentéisme des élèves. Ceci pour le bien de leurs propres enfants, bien sûr s'ils sont absents, mais même s'ils ne le sont pas puisqu'on a vu qu'ils peuvent pâtir de l'absentéisme des autres, mais aussi pour combattre les inégalités sociales qui sont la pire caractéristique de notre école.

BIBLIOGRAPHIE

Jordan, Ph. W. & Miller, R., 2017, *Who's in : Chronic Absenteeism Under the Every Student Succeeds Act*, Future Ed, Georgetown University.

Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, *En 2015-2016, l'absentéisme touche en moyenne 4,5 % des élèves du second degré public*, note d'information n° 17.06, mars 2017. Disponible sur la toile.

OCDE, 2016, PISA 2015 results, volume 1: *Excellence and Equity in Education*.

OCDE, 2016, PISA 2015 results, volume 2 : *Policies and Practices for Successful Schools*.